Envoyé en préfecture le 20/03/2026
Reçu en préfecture le 20/03/2026
Publié le
ID : 029-212900070-20260320-19_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BERRIEN
Département du Finistère - Arrondissement de Châteaulin

SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 Mars 2026 à 12h, le conseil municipal de la commune de Berrien, suivant la convocation du 16 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Berrien sous la présidence de M. Hubert LE LANN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Etaient présents : Mme MANZONI Sylvie, M. RICHARD Yvan, M. COSQUER Marcel, Mme GELIN Séverine, Mme DENOYER Bleuenn, M. LE BERRE Pascal, Mme TOSSER Sandra, M. LE HULUDUT, Mme VANDENBULCKE Claire, M. CHEVALIER Ugo, M. GIRAUDEAU Jean-Baptiste, Mme FOISNON Antonia, M. PLASSART François, Mme TROADEC Sterenn et M. Hubert LE LANN,

Absents excusés : Mme TARRIT Héloïse

Procurations : Mme TARRIT Héloïse donne procuration à Mme VANDENBULCKE Claire

Secrétaire de séance : Mme GELIN Séverine

DELIBERATION N°19 - 2026 : NOMBRE DE CREATION DES POSTES D'ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal compte 15 membres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, la création de 4 postes d'adjoints.

POUR EXTRAIT CONFORME CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE,
LA MAIRE
S. MANZONI

MAIRIE DE BERRIEN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29 (Finistère)

Mairie de BERRIEN
1 rue des écoliers – 29690 BERRIEN
Téléphone 02 98 99 01 14
Courriel : secretariatgeneral@berrien.fr